

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DARDAGNY DU 12 MAI 2026 À 18h30

PROCES-VERBAL No 421

Présents	Mmes Karine JEAN-CARTIER, Christine HUTIN, Monique McCLELLAN, Léa RAMU, Gaëlle ROTH LISBERGER COUILLAUD, Doriane SANTIMARIA, Meala TEFAMICHAEL, Laetitia VOCAT, MM. Jean-Marie FREYMOND, Thierry GIORIA, Camille JOLISSAINT, Frank MARTI, Miroslav ONDRAS, Kevin POLTE
Excusés	Mme Emilia SCHLIPF, M. Thierry GIORIA, Mme Tracy MONNEY
Absents	
Assistent à la séance	Mme Anne ZOLLER conseillère administrative, M. Julien GUYOT, conseiller administratif, M. Roger WYSS, secrétaire communal et M. Stefan WEISS, secrétaire communal adjoint.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 12 avril 2026
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
4. Rapports de conclusion des commissions
Commission des Finances : Préavis relatif aux comptes communaux et intercommunaux 2025
5. Propositions du Conseil administratif
 - a) Projets de délibération
 - *D2026-01 relative à l'approbation des comptes 2025 de la commune de Dardagny dans leur intégrité et des crédits budgétaires supplémentaires 2025*
 - *D2026-02 relative à l'approbation des comptes 2025 du groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres*
 - *D2026-03 relative à l'approbation des comptes 2025 du groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin*
 - *D2026-04 relative à l'approbation des comptes 2025 de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées*
 - *D2026-05 relative à l'approbation des comptes 2025 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois*
 - b) Projet de résolution
 - *Néant*
 - c) Proposition du Conseil administratif
 - *Néant*
6. Propositions des membres du Conseil municipal
 - a) Projet de délibération
 - *Néant*
 - b) Projet de résolution
 - *R2026-01 Election du Bureau du Conseil municipal*
 - c) Projet de motion
 - d) Questions écrites et orales
7. Pétitions
 - *Néant*
8. Naturalisation (huis clos)
9. Questions
10. Divers

M. Polte, ci-après « le Président », ouvre la séance à 18h32 et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Sont excusés ce soir Mme Schlipf, M. Gioria et Mme Monney.

1) Approbation du procès-verbal du 21 avril 2026

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque.

➤ **Le procès-verbal de la séance du 21 avril 2026 est approuvé par 11 voix pour, 0 non, 0 abstention**

2) Communication du bureau du conseil municipal

- Le Président donne lecture de la lettre de démission d'Emilia Schlipf.
- Le Président donne lecture de la lettre de démission de Thierry Gioria.

Le Président informe que le service des votations/élections prendra contact avec les viennent ensuite et se chargera de la suite de la procédure. Il remercie, au nom du Conseil, Mme Schlipf et M. Gioria pour leur travail durant cette année et leur souhaite tout de bon pour la suite.

3) Communications du conseil administratif

• Mme Zoller

- Remerciements à M. Polte pour sa dernière séance de président
Mme Zoller souhaite féliciter M. Polte pour cette belle année de présidence étant donné que la séance de ce soir est sa dernière dans cette fonction. Elle salue son année de présidence menée avec engagement, sérieux et dynamisme, et, au nom du Conseil administratif et de l'administration, lui adresse un petit cadeau.

Remerciement du Président.

- Parcelle 1379 et son développement
Une concertation populaire est prévue sur le site de la parcelle, derrière la gare vers la zone loisirs, laquelle aura lieu le 17 juin 2026, entre 17h00 et 20h00. Un tout-ménage va parvenir dans les boîtes aux lettres et un questionnaire sera transmis dans les écoles de Dardagny et de la Plaine, afin de questionner les élèves sur la vision de leur future école.

Toute la population est conviée à venir partager son avis sur cette future école et crèche, ainsi que sur le développement du lieu qui sera entre l'EMS et le village de la Plaine. Pour les personnes qui ne sont pas disponibles à cette date, le tout-ménage contient un QR code qui dirige sur un formulaire à remplir, afin que la commune puisse collecter les avis aussi largement que possible.

- Pro Vélo – cours
Un cours de vélo en famille est organisé par Pro Vélo le samedi 20 juin, entre 14h00 et 17h00, dans le préau du château. Mme Zoller précise que cette activité, destinée aux habitants de Dardagny et Russin, nécessite un accompagnement obligatoire par l'un des parents, et que les enfants doivent être âgés de minimum 6 ans pour y participer. Le matériel requis est un vélo en état de rouler, un casque (qui pourra être prêté par l'organisateur), une protection pluie, et les participants devront être au bénéfice d'une assurance accident personnelle, ce qui, normalement, est le cas de tout le monde. Le casque est obligatoire pour les enfants et conseillé pour les adultes en guise d'exemple. À noter que ce cours sera gratuit pour les habitants de Dardagny et Russin, mais qu'il requiert une inscription jusqu'au 18 juin.

Le cours sera composé d'une partie théorique pour les parents, d'exercices en milieu fermé pour les enfants, dans le préau du château, suivis d'une sortie facultative sur route qui sera encadrée par des moniteurs. L'activité se terminera par un débriefing en fin de journée avec remise d'un certificat.

- **Parcelle 1038 A**
Mme Zoller signale que la MSAIS a été relancée, l'administration étant toujours dans l'attente d'une réponse relative à cette parcelle. M. Weiss a fait des dizaines de tentatives de contact durant 2 semaines sur tous les créneaux horaires du bureau en question, mais sans succès. Ayant effectué ces appels vains sur la ligne directe de la personne en charge du dossier, il tentera donc sur la ligne générale. Mme Zoller remercie M. Weiss pour sa pugnacité sur le sujet.
- **Motion M2026-01 mutualisation des locaux**
L'administration travaille sur ce dossier par l'entremise de Mme Monney qui a contact avec les associations.
- **Motion M2026-02 jetons de présence**
La commission des finances se réunira le 20 mai pour reprendre la motion M2026-02 sur les jetons de présence.
- **Centre aéré**
Mme Monney confirme que le centre aéré communal organisé avec la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe) aura bien lieu du 29 juin au 3 juillet 2026, étant donné qu'il y a eu suffisamment d'inscrits. Une confirmation d'inscription a été envoyée aux parents, et la FASE prend désormais le relais pour l'organisation et la communication aux parents.
- **Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)**
Mme Monney informe que l'ancienne responsable de secteur a quitté ses fonctions et qu'elle est remplacée par M. Lucas Vizcaino. Mme Monney a déjà rencontré ce dernier et garantit la continuité du lien entre le GIAP et la commune.

Mme Zoller en profite pour souhaiter un bon rétablissement à Mme Monney avant de passer la parole à son collègue.

- **M. Guyot**

- **Rénovation énergétique immeubles de La Plaine**
Concernant la rénovation énergétique de La Plaine, l'appel d'offres de rénovation-construction a été mis sur le Simap entre hier et aujourd'hui. M. Guyot précise que le Simap est la plateforme suisse pour l'établissement des appels d'offres de marché public.
- **Rénovation énergétique immeubles La Planta DY**
S'agissant de ce projet de rénovation, l'appel d'offres pour l'architecte et l'ingénieur thermicien est également sur le Simap. Le jury chargé d'analyser les soumissions sera composé des personnes suivantes : Mme Monney, conseillère administrative, M. Rodriguez, technicien communal, Mme Tesfamichael, Présidente de la commission, Mme Erika Honnay, spécialiste en marché public, M. Mauree Dasaraden, ingénieur thermicien et lui-même. Deux suppléants ont également été désignés, Mme Hutin, conseillère municipale, et M. Weiss, secrétaire général adjoint.

M. Guyot précise que pour des raisons logistiques et financières, cette rénovation interviendra à l'issue de la rénovation énergétique des bâtiments de La Plaine, et bien entendu d'une validation du Conseil municipal en temps voulu.

- **Rencontre Transports publics genevois (TPG)**
L'administration a rencontré les TPG pour régler certaines problématiques récurrentes sur la commune, dont les retards de bus. M. Guyot explique que les TPG ont mis en place un nouveau système horaire depuis mi-mars qui a impacté uniquement Russin, mais qui permet à la ligne 74 d'accuser bien moins de retard qu'avant. Cet aménagement d'horaire a été réalisé dans le but de minimiser les temps d'attente des bus sur des routes où ces véhicules ne peuvent pas se croiser (passage à voie unique dit PVU).

- **TPG Flex**
Une demande officielle a été envoyée pour que l'offre soit proposée également en semaine et pas uniquement les weekends.
- **Arrêt de bus de la douane de Dardagny**
M. Guyot a rendez-vous avec l'Office cantonal du génie civil (OCGC) dans deux semaines.
- **Audit incendie**
L'administration a reçu la veille l'audit incendie des bâtiments communaux. Faisant état d'une documentation cossue, M. Guyot signale que l'administration va devoir absorber ces différentes informations avant d'établir un plan d'action et d'investissement sur 5 ans, en fonction des priorités et de la faisabilité. Il précise que, sur certains aspects, la décision appartiendra au canton, citant pour exemple le château qui devra faire l'objet d'une pesée d'intérêt entre ce qui doit être effectué et la préservation du patrimoine.
- **Apéros de l'histoire**
L'Apéro de l'histoire sur la presse genevoise s'est bien passé et a attiré une douzaine de personnes.

Le prochain rendez-vous est fixé au 14 juin, à 18h00, sur le thème de la conquête de l'air à Genève, dans cette salle même.

- **Week-end de la culture**
M. Guyot informe que le weekend de la culture du 25-26 avril dernier s'est très bien passé. Les visiteurs ont été nombreux et tous les artistes ayant pris part à cet événement ont été très contents. Il remercie l'administration, la Présidente de la commission et ses membres pour ce très beau travail.
- **Visite Firmenich**
Pour les personnes qui se sont inscrites, M. Guyot rappelle que la visite de Firmenich aura lieu le 3 juin à 16h00, à La Plaine, et que les détails seront transmis en temps voulu par mail.

- **Mme Monney (par M. Guyot)**

- **Fête des écoles**
La Fête des écoles est en cours de préparation. Le modèle choisi est similaire aux années précédentes, à savoir un début de cérémonie à la salle polyvalente, un cortège en direction du château et des festivités autour de ce dernier. M. Guyot annonce que des compléments d'information seront donnés en commission, ainsi qu'au Conseil municipal de juin.
- **Journal communal**
Pour les conseillers municipaux qui auraient rédigé un ou plusieurs articles, Mme Monney rappelle que le délai rédactionnel est au 15 mai prochain.

4) Rapport de conclusion des commissions

Commission des finances : préavis relatif aux comptes communaux et intercommunaux 2025

Le Président passe au vote d'entrée en matière.

<p>➤ L'entrée en matière est acceptée par 12 voix pour, soit à l'unanimité.</p>
--

Le Président passe la parole à M. Marti, Président de la commission des finances.

M. Marti informe que la commission des finances s'est réunie le 29 avril, avec à l'ordre du jour un seul objet, à savoir la validation des comptes 2025 de la commune. M. Marti remercie le Président pour son procès-verbal extrêmement détaillé, lequel a été envoyé au Conseil municipal, accompagné de l'ensemble des pièces discutées lors de cette session. La commission a bénéficié d'une présentation de M. Wyss sur l'ensemble des comptes de la commune, incluant une vision budgétaire, financière et en matière d'amortissements, ainsi que les rapports des groupements dont fait partie la commune. M. Marti remercie les membres de la commission pour leur participation active qui a généré nombre de questions, auxquelles Mme Zoller et M. Wyss ont répondu avec diligence et détail. La commission a pu constater le bon suivi et contrôle de l'administration, notamment entre le dépensé et le budgété. M. Marti ajoute que les commissaires ont également reçu les rapports du nouvel organe de révision dont le contenu confirme la bonne tenue des comptes.

M. Marti indique que par petits groupes, différents comptes ont été passés en revue, afin de vérifier que toutes les pièces justificatives étaient en accord avec les comptes.

À l'issue de ce travail, la commission a produit un rapport de conclusion qui préavise favorablement les comptes 2025 de la commune.

En l'absence de questions/remarques le Président passe au vote :

➤ Le rapport de conclusion de la commission des finances est accepté par 12 voix pour, soit à l'unanimité.

5) Proposition du conseil administratif

a) Projets de délibération

- **D2026-01 relative à l'approbation des comptes 2025 de la commune de Dardagny dans leur intégrité et des crédits budgétaires supplémentaires 2025**

Le Président passe au vote d'entrée en matière.

➤ L'entrée en matière est acceptée par 12 voix pour, soit à l'unanimité.

Le Président donne lecture de la délibération.

Vu que conformément à l'art. 30, alinéa 1, lettres d) et f) de la LAC, le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir ;

vu que l'art. 19 RAC précise que les comptes annuels se composent du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau des flux de trésorerie, et de l'annexe (dont le contenu est listé à l'art. 28 RAC) ;

vu que l'organe de révision Fiduciaire Chavaz SA recommande l'approbation des comptes 2025 dans son rapport du 29 avril 2026 qui a été transmis au Conseil municipal ;

vu le rapport de la commission des finances du 29 avril 2026 ;

vu les articles 30, alinéa 1, lettres d) et f), et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi que l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE**Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

1. D'approuver les comptes annuels de la commune de Dardagny pour l'exercice 2025 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération ;
2. D'approuver le compte de résultats 2025 pour un montant de CHF 8'003'636.91 aux charges et de CHF 8'376'053.67 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 372'416.76 ;

Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de CHF 747'816.76 et résultat extraordinaire de - CHF 375'400.00 ;

3. D'approuver le compte des investissements 2025 pour un montant de CHF 122'927.60 aux dépenses et de CHF 0,00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 122'927.60 ;
 4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2025, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 75'948'313.89 ;
 5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2025 pour un montant total de CHF 452'978.53 dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
 6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.
- **D2026-02 relative à l'approbation des comptes 2025 du groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres**

Le Président passe au vote d'entrée en matière.

➤ **L'entrée en matière est acceptée par 12 voix pour, soit à l'unanimité.**

Le Président donne lecture de la délibération.

Vu l'art. 26, titre X des statuts du groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres ;

vu le rapport de l'organe de révision Fiduciaire Chavaz SA du 29 avril 2026 ;

vu le rapport de la commission des finances du 29 avril 2026 ;

vu les explications données par le Conseil administratif ;

sur proposition du Conseil administratif ;

Le Conseil municipal de la commune de Dardagny

DECIDE

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

D'approuver les comptes du groupement intercommunal des communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres, pour l'exercice 2025.

- **D2026-03 relative à l'approbation des comptes 2025 du groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin**

Le Président passe au vote d'entrée en matière.

➤ **L'entrée en matière est acceptée par 12 voix pour, soit à l'unanimité.**

Le Président donne lecture de la délibération.

Vu l'art. 22, lettre d) et l'art. 23, alinéa 1) des statuts du groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin ;

vu le rapport de la fiduciaire Chavaz SA du 29 avril 2026 ;

vu l'approbation dudit rapport par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin du 27 avril 2026 ;

vu le rapport de la commission des finances du 29 avril 2026 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

Le Conseil municipal de la commune de Dardagny

D E C I D E

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

D'approuver les comptes pour l'exercice 2025 du groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin.

- **D2026-04 relative à l'approbation des comptes 2025 de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées**

Le Président passe au vote d'entrée en matière.

➤ **L'entrée en matière est acceptée par 12 voix pour, soit à l'unanimité.**

Le Président donne lecture de la délibération.

Vu l'art. 7, titre III des statuts de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées ;

vu le rapport de la Fiduciaire Wuarin & Chatton du 6 avril 2026 ;

vu l'approbation dudit rapport par le Conseil de Fondation de la Résidence Mandement le 21 avril 2026 ;

vu les explications données par le Conseil administratif ;

vu le rapport de la commission des finances du 29 avril 2026 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

Le Conseil municipal de la commune de Dardagny

D E C I D E

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

D'approuver les comptes de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées pour l'exercice 2025.

- **D2026-05 relative à l'approbation des comptes 2025 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois**

Le Président passe au vote d'entrée en matière.

➤ **L'entrée en matière est acceptée par 12 voix pour, soit à l'unanimité.**

Le Président donne lecture de la délibération.

Vu le rapport de gestion, le compte de pertes et profits et le bilan de la Fondation intercommunale de Pré-Bois ;

vu le rapport de l'organe de révision BA Berney Associés Audit SA, chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2023, du 12 mars 2026 ;

conformément aux statuts de la Fondation intercommunale de Pré-Bois du 12 mai 2020 ;

conformément à l'art. 30, al. 1, let. i de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

D E C I D E

Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

D'approuver les comptes 2025 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois.

b) Projets de résolution

- *Néant*

c) Proposition du Conseil administratif

- *Néant*

6) Propositions des membres du Conseil municipal

a) Projets de délibération

- *Néant*

b) Projets de résolution

R2026-01 : Formation du bureau du Conseil municipal

Vu l'art. 9, chiffres 2 et 3 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu la proposition de M. Polte ;

le Conseil municipal

D E C I D E

Par 12 oui, 0 non, 0 abstention

D'arrêter la formation de son Bureau, pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027, comme suit :

Présidente :	Mme Doriane Santimaria
Vice-président :	M. Camille Jolissaint
Membre :	M. Kevin Polte
Secrétaire :	M. Stefan Weiss

c) Projets de motion

- Néant

d) Questions écrites et orales

- Rien

7) Pétitions

- Néant

8) Naturalisation (huis clos)

Traitée à huis clos.

9) Questions

Piste cyclable

Mme Röthlisberger Couillaud s'enquiert du rendez-vous de M. Guyot en lien avec cet objet mentionné dans le procès-verbal de la commission Développement durable, Entretien, Mobilités, Sécurité (DEMS).

M. Guyot rappelle que les procès-verbaux de commission ne doivent pas être cités en Conseil municipal, ceux-ci étant protégés par le secret de fonction, ce qui ne remet pas en cause le droit de poser cette question. Cela étant dit, M. Guyot fait part d'une rencontre entre l'administration et deux représentants de l'Office cantonal des transports (OCT) en mars. Il ressort de cet échange que le canton ne formule pas un non catégorique, tout en faisant bien comprendre qu'une concrétisation ne sera pas aisée. M. Guyot annonce toutefois que le budget cantonal 2027 prévoit une étude préliminaire à des études de faisabilité sur les moyens d'optimisation des cheminements. Le projet est donc en stand-by jusqu'en 2027.

10) Divers

- **Mme Zoller** tient à souligner et remercier officiellement M. Wyss pour l'important travail qu'il a effectué sur le rapport administratif et financier 2024, lequel sera disponible sur le site internet de la commune.
- **Mme Röthlisberger Couillaud** remercie M. Guyot pour le week-end de la culture

- **Le Président** terminant ses fonctions au 31 mai, passe volontiers et sereinement la main à Mme Santimaria et lui souhaite tout de bon et du plaisir. Il remercie M. Jolissaint qui s'est porté volontaire à la vice-présidence, alors qu'il occupera la présidence après Mme Santimaria, ainsi que le Bureau. Il adresse des remerciements particuliers à M. Weiss et à M. Wyss, qui a parfois assuré la suppléance, ayant apprécié leur bonne collaboration, leur disponibilité et leur bonne humeur tout au long de cette première année de législature. Le Président remercie également le Conseil municipal pour la bonne tenue des séances et la bienveillance régnante au sein de l'hémicycle.

Fin de la séance à 19h.42

Le Président

Une conseillère municipale

Le secrétaire

Kevin Polte



Doriane Santimaria



Stefan Weiss

